

# **A nos collègues du Collège, aux Commissaires européens: Refusez une réforme "anti-jeunes"!**

**Aux Commissaires européens: le 2 juillet, rien ne doit être décidé au sujet de la réforme du statut sans recevoir le personnel !**

Le Mardi 2 juillet, vous allez être conduits à vous prononcer sur la réforme du statut du personnel des institutions européennes.

Nos collègues sont inquiets.

Plus de 20.000 d'entre eux se sont déjà exprimés dans une pétition lancée par le Front Commun. Ils demandent encore au Collège "*to maintain a firm position on staff regulations*" et le retrait de sa proposition dénaturée, comme ils demandent encore au Collège de contribuer à donner à l'Union les moyens budgétaires nécessaires pour sortir le continent de la crise dans laquelle il s'enfonce.

**U4U/RS vous demande de ne pas vous prononcer de manière définitive ce mardi sans recevoir le personnel** et sans vous demander, comme vous l'avez promis, si la proposition de la Commission n'a pas été dénaturée. Pourquoi?

Nous pensons pour l'essentiel que cette réforme affaiblit la Fonction publique européenne. Elle dépasse de très loin le milliard d'économies de la proposition initiale de la Commission, et même de très loin aussi les 2,5 milliards demandés par le Conseil européen en février dernier.

Elle met en œuvre des mesures qui perdureront sur plusieurs périodes de programmation financière, obérant significativement l'avenir de la fonction publique européenne. Elle répond à des problèmes conjoncturels par des réponses structurelles.

Elle comporte encore bon nombre de clauses dont la légalité est contestable. Elle revient sur les accords passés entre le Collège et son personnel il y a à peine 8 ans, en contrepartie des sacrifices demandés et consentis à l'époque.

Elle pénalise les retraites en allongeant les périodes de cotisation tout en réduisant les points accumulés par année. Les futurs collègues, compte tenu de l'âge moyen réel d'entrée dans le service, n'auront pas de retraite complète, pour leur très grande majorité. Cela n'est pas admissible.

Elle obère les carrières des collègues les plus jeunes et des futurs recrutés.

Elle comporte des dispositions qui entravent une gestion moderne du temps de travail.

Bref, elle opère des coupes d'effectifs, du salaire (direct et indirect) et du budget tout en laissant de côté les nécessaires réformes des carrières, la lutte contre les

disparités, la mise en place d'un management participatif, la recherche active d'une plus grande motivation du personnel.

Très important aussi est le fait que la conduite de cette réforme tourne le dos aux bonnes pratiques recommandées par tous les spécialistes en ressources humaines: le principal en la matière est d'associer les acteurs concernés par le changement, ce qui n'a pas été le cas. De ce point de vue l'échec est patent, surtout en 2013, dans la dernière phase, où toute une série de mesures négatives nouvelles ont été mises sur la table, y compris pour les délégations de l'UE par l'EEAS, en l'absence totale de discussion et de négociation avec les représentants du personnel, chose pourtant garantie par la Déclaration des droits fondamentaux et par l'accord-cadre que vous avez vous-mêmes passé avec les organisations syndicales.

Cela n'est pas digne d'une institution comme la nôtre et vous ne devez pas l'avaliser.

Ne vous prononcez pas le 2 juillet sans ouvrir enfin le dialogue, en commençant par donner suite aux demandes faites par les organisations syndicales d'être reçues par le Collège.

Enfin, ne décidez rien le 2 juillet sans avoir répondu à la question suivante: le projet de réforme a-t-il été dénaturé? Si vous pensez que oui, alors **tenez votre promesse: faites retirer cette proposition.**

En comptant sur votre soutien.

*Le Bureau d'U4U/RS*